

COMITÉ INSTITUTIONNEL D'ÉVALUATION DES PROGRAMMES

RAPPORT D'ÉVALUATION PÉRIODIQUE DU PROGRAMME DE BACCALURÉAT EN ENSEIGNEMENT DE L'ANGLAIS, LANGUE SECONDE

SOMMAIRE

Le programme de baccalauréat en enseignement de l'anglais, langue seconde (BEALS), créé en 1987, est rattaché à la Faculté des lettres et des sciences humaines, alors que la gestion et la responsabilité des stages relèvent de la Faculté des sciences de l'éducation. L'enseignement est sous la responsabilité du Département de langues, linguistique et traduction. À l'automne 2013, le programme comptait 205 étudiants¹, dont 178 étaient à temps plein.

Il s'agit d'un programme de 120 crédits, d'une durée de 4 ans et menant à un brevet d'enseignement de la part du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). Il y a eu une révision du programme en 1998 (CU-98-15) ainsi qu'une refonte en 2002 (CU-2002-140). Bien que le programme soit soumis régulièrement à l'évaluation d'un comité d'agrément rattaché au MELS, il fait l'objet ici d'une première évaluation périodique institutionnelle.

Évaluation du CAPFE

En 2011, le Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement (CAPFE), un comité autonome et indépendant relevant de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, a procédé à une démarche d'évaluation en vue de l'agrément du BEALS et des sept autres programmes de formation à l'enseignement offerts à l'Université Laval. Après avoir analysé le dossier d'autoévaluation soumis par l'Université Laval, des membres du CAPFE ont rencontré divers acteurs concernés par les programmes lors d'une visite à l'Université les 23, 24 et 25 novembre 2011. Dans le rapport du comité visiteur, transmis le 18 janvier 2012, on précise que l'agrément du BEALS est conditionnel à la réalisation d'un plan d'action dont des mesures devront cibler, notamment, l'approche-programme, la collaboration avec le Bureau des stages et la supervision des stages. La direction de programme a élaboré un plan d'action en février 2013 et le programme a été agréé du 20 mars 2013 au 31 décembre 2014².

Évaluation du CIEP

À l'instar des autres programmes soumis à un agrément, l'Université Laval assume la responsabilité qui lui incombe d'évaluer périodiquement tous les programmes de formation menant à un grade, incluant les programmes donnant accès à un brevet d'enseignement et agréés par le CAPFE. Afin de porter un jugement sur la pertinence et la qualité du BEALS, les membres du Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP) ont analysé tous les documents en leur possession : le dossier d'autoévaluation, le rapport du comité visiteur, le plan d'action soumis au CAPFE, les résultats des consultations³ réalisées par le Vice-rectorat aux études et aux activités internationales en mars et avril 2013 auprès d'étudiants, de diplômés et d'enseignants du BEALS pour les fins de l'évaluation institutionnelle, ainsi que les informations complémentaires sur le programme transmises par la direction de programme. Il est à noter que lorsqu'un programme est évalué par un comité d'agrément, la participation d'autres experts externes n'est pas requise puisque des spécialistes du domaine ont déjà porté un jugement sur la pertinence et la qualité du programme.

Principales forces du programme

- Les nombreuses ententes interinstitutionnelles avec des universités anglophones et hispanophones pour des échanges étudiants;
- L'offre d'une concentration anglais-espagnol;
- L'alternance cours-stage;
- Les activités d'accueil;
- La diversité et la complémentarité des expertises des enseignants.

1. Ce document utilise le générique masculin dans le seul but d'alléger le texte.

2. La direction de la Faculté des sciences de l'éducation précise qu'en septembre 2014, le CAPFE rencontrera les directions des programmes de formation à l'enseignement de l'Université, notamment afin de s'assurer de la mise en œuvre du plan d'action. À la suite de ces échanges, le CAPFE pourra prolonger l'agrément des programmes jusqu'en mars 2016.

3. Sondages en ligne auprès de 119 étudiants (taux de réponse de 56 %), de 78 diplômés (taux de réponse de 32 %) et de 15 enseignants (taux de réponse de 88 %).

Recommandations

- R1. Que l'on s'assure que les étudiants sont bien informés sur l'organisation du travail et les statuts d'emploi dans le milieu de l'enseignement.
- R2. Que l'on fasse mieux connaître les programmes de deuxième cycle dans le domaine auprès des étudiants.
- R3. Que l'on s'assure que les conditions d'admission permettent de favoriser la réussite des étudiants.
- R4. Que la charge de travail dans les cours et les stages corresponde au nombre de crédits alloués.
- R5. Que l'on améliore la flexibilité du programme, entre autres, en augmentant l'offre de cours à la session d'été et à distance.
- R6. Que l'on veille à ce que le programme accorde une plus grande importance au développement de compétences relatives à la gestion de classe, la didactique et la pédagogie.
- R7. Que l'instance responsable de la coordination des stages s'assure que les enseignants évaluant les stagiaires soient des spécialistes de l'enseignement de l'anglais langue seconde ou de l'espagnol langue seconde.
- R8. Que l'on poursuive les efforts pour améliorer la persévérance et la diplomation des étudiants.
- R9. Que l'on s'assure que les étudiants ont accès à l'information nécessaire pour bien cheminer dans le programme.
- R10. Que l'on s'assure que les enseignants du programme utilisent des approches pédagogiques appropriées et adaptées à la réalité dans les écoles.

Évaluation périodique

Baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde

Plan d'action du doyen Faculté des lettres et des sciences humaines Septembre 2014

Introduction

Le baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde (BEALS) est rattaché à la Faculté des lettres et des sciences humaines, et l'enseignement relève majoritairement du Département de langues, linguistique et traduction. Il s'agit d'un programme de grade de 120 crédits, d'une durée de quatre ans. Sur une recommandation favorable des autorités compétentes, le titulaire de ce grade reçoit, au terme de ses études, un brevet d'enseignement émis par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

Le BEALS, qui a accueilli sa première cohorte en 1987, forme à l'enseignement de l'anglais langue seconde au primaire et au secondaire, et comporte également une concentration anglais-espagnol. En choisissant cette concentration, le futur enseignant qui le désire peut acquérir une deuxième spécialité, en enseignement de l'espagnol.

Au cours de sa formation, l'étudiant devra effectuer quatre stages sous la gestion et la responsabilité de la Faculté des sciences de l'éducation (FSÉ).

Le BEALS offre le Profil international; l'existence de nombreuses ententes d'échanges avec des universités anglophones et hispanophones représente d'ailleurs une force du programme. Ces occasions d'immersion favorisent l'atteinte de l'un des objectifs du programme, qui consiste à perfectionner la maîtrise de la langue anglaise et, le cas échéant, de la langue espagnole. De fait, la plupart des cours du programme sont donnés en anglais.

Le BEALS permet en outre à l'étudiant de réaliser un projet en apprentissage par le service communautaire en s'impliquant dans des organismes de la communauté anglophone de la région de Québec, sous la forme d'une aide aux devoirs et aux enseignants dans les écoles ou encore de travaux dans un centre de littératie, dans un centre d'accueil ou dans des organismes communautaires.

Par ailleurs, même si le BEALS mène directement au marché du travail, la poursuite des études aux cycles supérieurs est également possible, notamment en linguistique (didactique des langues secondes), en littératures d'expression anglaise ou en traduction.

Bien que le programme soit soumis régulièrement à l'évaluation d'un comité d'agrément rattaché au MELS (Comité d'agrément des programmes de formation à l'enseignement [CAPFE]) – l'agrément du BEALS a été renouvelé jusqu'au 31 décembre 2014, conditionnellement à la réalisation du plan d'action de la direction de programme déposé en février 2013 –, il fait l'objet ici d'une première évaluation périodique institutionnelle.

Principales forces du programme

- Les nombreuses ententes interinstitutionnelles avec des universités anglophones et hispanophones pour des échanges étudiants;
- L'offre d'une concentration anglais-espagnol;
- L'alternance cours-stage;
- Les activités d'accueil;
- La diversité et la complémentarité des expertises des enseignants.

Recommandations

Recommandation 1

Que l'on s'assure que les étudiants sont bien informés sur l'organisation du travail et les statuts d'emploi dans le milieu de l'enseignement.

Cette recommandation va au-delà de la formation académique. Le processus d'embauche et l'organisation du travail varient d'une commission scolaire à l'autre, d'un milieu à l'autre.

Même si le milieu de l'éducation a toujours besoin d'enseignants en anglais langue seconde bien formés, la Faculté est préoccupée par la généralisation des postes à temps partiel, situation qui semble complexifier les démarches des diplômés, voire les insécuriser.

Dans le cadre de l'activité *Portfolio Project*¹, obligatoire au programme, l'étudiant doit préparer une présentation au cours de laquelle il doit mettre en lumière et expliquer les douze compétences professionnelles qu'il a acquises. Cet exercice constitue une excellente préparation à l'entrevue d'embauche.

Le Service de placement de l'Université Laval (SPLA) offre un ensemble de services auxquels l'étudiant peut avoir recours et qui faciliteront son passage des études vers le monde professionnel. Le SPLA organise, entre autres, des formations adaptées pour les futurs enseignants (ateliers sur la préparation du curriculum vitae ciblé et d'une lettre de présentation, simulation d'une entrevue à partir des compétences professionnelles) et propose même des rencontres personnalisées.

Les conseillers en emploi du SPLA, en contact fréquent avec les commissions scolaires, détiennent également nombre d'informations sur chacune d'elles. La direction de programme contactera le SPLA pour discuter de la possibilité d'animer un atelier portant sur le processus d'embauche et celui de dotation pour la liste de suppléance dans différentes commissions scolaires. Le cas échéant, un document, dans lequel seraient rassemblés des conseils pour aiguiller le futur enseignant dans ses démarches d'emploi en milieu scolaire, pourrait également être remis à l'étudiant.

¹ Dès sa première année d'études, l'étudiant doit constituer un portfolio électronique qui reflètera les divers aspects de sa formation universitaire et professionnelle et qui lui permettra de faire le lien avec le profil de sortie du MELS.

Recommandation 2

Que l'on fasse mieux connaître les programmes de deuxième cycle dans le domaine auprès des étudiants.

Le BEALS est un programme à visée professionnelle; aussi est-il nécessaire de mettre sur pied différentes stratégies pour mieux faire connaître les différents programmes de deuxième cycle susceptibles d'intéresser les diplômés (didactique des langues secondes, littérature, linguistique, traduction, essentiellement), un diplôme de deuxième cycle permettant à l'étudiant d'approfondir ses connaissances et compétences et d'acquérir une méthode de recherche lui permettant de contribuer à l'avancement des connaissances aussi bien pratiques que théoriques dans le domaine de spécialisation choisi.

Déjà, des professeurs du programme veillent à exposer en classe les applications de la recherche sur la pratique de l'enseignant. Par exemple, dans le cours *Introduction to Linguistics*, un module sur la morphologie est axé sur l'application de concepts théoriques à la didactique de l'anglais au secondaire (développement de l'expression écrite, enrichissement du vocabulaire). La Faculté encouragera les professeurs à multiplier ce genre d'exemple.

De plus, avec l'appui de la responsable d'information et de promotion de la Faculté, des rencontres d'information où les professeurs pourront présenter leur champ de recherche seront mises en place. Différentes communications aux étudiants les plus prometteurs les informant des différentes formations pertinentes, de la valeur ajoutée qu'elles apportent, ainsi que des possibilités de bourses et de soutien financier sont également prévues.

Recommandations 3 et 8

Que l'on s'assure que les conditions d'admission permettent de favoriser la réussite des étudiants.

Que l'on poursuive les efforts pour améliorer la persévérance et la diplomation des étudiants.

Aux dires de nombreux étudiants, diplômés et enseignants consultés, les exigences relatives au niveau d'anglais requis à l'admission ne sont pas suffisamment élevées. À compter de l'automne 2014, le *Test of English as a Foreign Language* (TOEFL), plus approprié en regard des objectifs de formation que le *Test of English for International Communication* (TOEIC), sera utilisé pour mesurer la connaissance de l'anglais des candidats.

De plus, la Faculté des lettres et des sciences humaines a reçu l'aval du *Comité sur le contingentement et les critères de sélection* pour l'évaluation des compétences en communication orale, ainsi que de la capacité de rédaction en anglais des candidats² avant l'admission au programme. Cette nouvelle mesure sera instaurée à titre expérimental pour les admissions 2015-2016 et 2016-2017. Par la suite, la Faculté devra présenter un rapport visant à démontrer la valeur du test afin de valider le maintien ou non de ce critère de sélection. Ces nouvelles conditions d'admission

² La Faculté aurait également souhaité mettre fin à l'exemption accordée à l'étudiant ayant terminé un DEC dans un collège anglophone ou ayant suivi une année d'études dans une université de langue anglaise; cette demande a été refusée.

permettant d'évaluer plus finement la maîtrise de la langue des candidats à l'admission devraient contribuer à la réussite des étudiants.

Différents moyens susceptibles de favoriser la réussite des étudiants et, ainsi, d'améliorer le taux de persévérance au programme sont mis à la disposition de l'étudiant, notamment : tutorat dans certains cours de première année (*English Grammar : Verbal Forms, English Grammar : Nominal Forms, General and Contrastive Phonetics*), ateliers d'aide à la rédaction en anglais, ateliers et séances de cours supplémentaires. De plus, dans la mesure de ses capacités budgétaires, le Département de langues, linguistique et traduction veille à limiter le nombre d'étudiants dans les cours visant la maîtrise de la langue, de manière à favoriser le suivi et la progression de tous les étudiants.

Nonobstant ces mesures, et en dépit du fait que les enseignants se rencontrent régulièrement pour évoquer les cas d'étudiants en difficulté, afin de les repérer rapidement et ainsi, de mieux les accompagner, il n'en demeure pas moins que l'on compte, année après année, nombre d'abandons au programme (le taux de diplomation des étudiants admis entre 2004 et 2007 est de 59 %).

Hormis les étudiants qui ne sont pas autorisés à poursuivre leurs études à cause de leurs résultats scolaires – et ils sont tout de même assez nombreux au terme de leur première année d'études, en raison de problèmes liés à la maîtrise de l'anglais, voire du français pour les non-francophones, adaptation aux études universitaires, gestion du temps, etc.) –, certains quittent le programme pour mieux revenir quelques années plus tard; d'autres se rendent compte, après avoir effectué leurs premiers stages, qu'ils ne souhaitent plus embrasser la carrière d'enseignant; d'autres, enfin, seront attirés par des programmes connexes, comme la littérature anglaise, par exemple. La Faculté des lettres et des sciences humaines, de concert avec la direction de programme, s'efforcera d'identifier plus précisément les causes d'abandon et proposera différentes solutions pour améliorer le taux de diplomation dans ce programme.

Recommandation 4

Que la charge de travail dans les cours et les stages corresponde au nombre de crédits alloués.

Les professeurs sont évidemment soucieux de la charge de travail que l'on peut exiger d'un étudiant et voient à respecter les dispositions du *Règlement des études*.

Les études universitaires requièrent certains ajustements pour réussir et beaucoup de discipline personnelle. Gérer le temps à consacrer au travail en dehors des heures de cours constitue un grand défi pour les étudiants du programme, notamment durant les périodes où ceux-ci effectuent un stage. La direction de programme recommandera aux étudiants de suivre l'atelier sur la gestion de temps offert par le Centre d'aide aux étudiants.

Recommandation 5

Que l'on améliore la flexibilité du programme, entre autres, en augmentant l'offre de cours à la session d'été et à distance.

Le tronc commun du programme de baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde compte quelques cours à distance (entièrement à distance, approche à distance en mode synchrone ou hybride). Un certain nombre de cours de formation complémentaire est également accessible en formule à distance ou offert durant la session d'été; l'étudiant ne peut cependant n'en cumuler que 6 crédits au programme.

Ces dernières années, la direction de programme a cherché à offrir des cours aux formules d'enseignement variées. Elle a ainsi proposé, aux sessions d'été 2012 et d'hiver 2014, un cours à option à distance en mode synchrone (*Teaching Grammar in ESL Classes*). De même, depuis 2010, une école d'été (*Language Policy and Practice*) ayant lieu sur une période de trois semaines intensives et comprenant différentes activités, dont des exercices pratiques et des excursions dans la ville de Québec, est offerte tous les deux ans par une spécialiste de renommée internationale, professeure en linguistique appliquée à l'Iowa State University (États-Unis).

La direction de programme entend toutefois sonder les étudiants sur leurs besoins quant à une offre de cours plus flexible et aux modes d'enseignement plus diversifiés.

Recommandation 6

Que l'on veuille à ce que le programme accorde une plus grande importance au développement de compétences relatives à la gestion de classe, la didactique et la pédagogie.

La question de la gestion de classe revient régulièrement à l'ordre du jour, les étudiants estimant qu'une trop grande part de la formation est allouée au développement de la compétence de la langue et à son étude (cours de littérature jugés trop avancés, cours de linguistique) et pas suffisamment à la pédagogie et à la gestion de classe.

Des liens plus étroits entre les cours et les stages seront établis, de sorte que les notions théoriques vues dans les cours de didactique seront renforcées dans les stages (voir recommandation 7).

Par ailleurs, les cours de rédaction suivis par l'étudiant en première année du programme ont été entièrement repensés de manière à en adapter le contenu aux futurs enseignants d'anglais langue seconde. L'approche « *content-based academic writing*³ », souvent utilisée dans les universités anglophones, permettra entre autres d'assurer une intégration plus approfondie du contenu écrit (écriture enrichie) avec les cours de pédagogie du programme. De même, le nombre de crédits associés au cours *ESL Pedagogy I*, dont une partie de l'enseignement est axé sur la gestion de classe, a été augmenté de 2 à 3 crédits. Ces modifications seront en vigueur à compter de l'automne 2014.

³ *In content-based academic writing instruction, writing is connected to study academic subject specific matter and is viewed as a means of promoting understanding of this content.*

Recommandation 7

Que l'instance responsable de la coordination des stages s'assure que les enseignants évaluant les stagiaires soient des spécialistes de l'enseignement de l'anglais langue seconde ou de l'espagnol langue seconde.

La gestion et la coordination des stages en enseignement de l'anglais langue seconde relevant de la Faculté des sciences de l'éducation depuis plusieurs années (2004), il est plus difficile pour la direction du programme de conserver un lien privilégié avec le milieu pratique. De plus, les stagiaires du BEALS sont supervisés par des non-spécialistes du domaine et les travaux et échanges avec les superviseurs se déroulent entièrement en français, alors que le perfectionnement de l'anglais est un objectif majeur du BEALS.

À la suite de la venue du comité visiteur du CAPFE, un comité de travail sur les stages des disciplines spécialisées (anglais, musique, arts visuels, éducation physique et à la santé) a été mis en place afin d'assurer un meilleur encadrement des stages dans l'optique d'une approche-programme. La direction de programme et la FSE ont renoué le dialogue et convenu de mettre davantage à contribution (impliquer) les professeurs de didactique dans la supervision des stages. De plus, la direction de programme participera à la réécriture des guides de stage, qui seront désormais rédigés en anglais. De même, l'étudiant sera tenu de rendre ses rapports de stage dans la langue d'enseignement (anglais ou espagnol). Enfin, de nouvelles activités de stage seront créées en lien avec les cours.

Toutes ces mesures visent à pallier les lacunes observées par le CAPFE et à instaurer une meilleure concertation entre les différents acteurs en cause, pour le plus grand bénéfice des étudiants.

Recommandation 9

Que l'on s'assure que les étudiants ont accès à l'information nécessaire pour bien cheminer dans le programme.

Les activités d'accueil ont été identifiées par les étudiants et les diplômés comme une force du programme. La direction de programme tient chaque année, à la rentrée, une rencontre d'information pour les nouveaux admis, au cours de laquelle les objectifs du programme, le cheminement, les moyens disponibles pour améliorer la pratique de la langue, l'activité *Portfolio Project* et les ressources disponibles à l'Université Laval sont présentés. Un guide de cheminement est aussi remis à chaque étudiant. La direction de programme transmet également par courriel toute information pertinente sur le cheminement de programme, sur les tests de français (TFLM, TFI, TECFEE) ou sur l'offre de cours. Des efforts seront toutefois consentis, dans la mesure du possible, à la diffusion d'une projection de l'offre de cours sur deux ou trois ans (fréquence des cours), afin que l'étudiant puisse préparer au mieux son cheminement dans son programme.

Il reste que malgré la diversité des moyens utilisés pour joindre les étudiants (rencontres, courriels) et le volume d'informations transmises, – et bien que l'Association étudiante du programme serve également de relai –, les étudiants continuent d'exprimer le souhait d'être mieux informés : la pertinence d'autres voies d'information (page Facebook ou compte Twitter de la direction de programme) pourrait être explorée.

Recommandation 10

Que l'on s'assure que les enseignants du programme utilisent des approches pédagogiques appropriées et adaptées à la réalité dans les écoles.

La Faculté demandera aux professeurs de renforcer les liens entre la théorie et les stages d'enseignement. Il leur sera également recommandé d'accorder une place particulière à l'innovation pédagogique et aux nouvelles technologies, d'autant que nombre d'activités scolaires se déroulent maintenant en lien avec les technologies mobiles. Différentes pistes d'actions évoquées en réponse aux recommandations 2, 6 et 7 devraient y contribuer.

**

Suites à donner : calendrier et responsabilités

Toutes les actions visant à assurer le suivi de l'évaluation du programme de baccalauréat en enseignement de l'anglais langue seconde seront réalisées d'ici février 2016.

La direction de la Faculté demandera :

- à la direction de programme et aux professeurs de déployer leurs efforts de concertation afin d'intensifier l'instauration d'une approche-programme, en particulier en développant davantage de liens cours-stages;
- à la direction de programme de poursuivre ses efforts afin de mieux communiquer l'information aux étudiants du programme;
- à la direction de programme d'établir des liens plus étroits avec le SPLA afin que les étudiants soient informés des particularités des milieux professionnels et formés au mieux en vue de leur insertion sur le marché de l'emploi;
- à la direction de programme de rédiger un rapport sur la pertinence des nouvelles conditions d'admission appliquées à titre expérimental à l'admission en 2015-2016 et 2016-2017;
- à la direction de programme, en lien avec la responsable d'information et de promotion, d'informer les étudiants sur les programmes d'études supérieures;

- à la direction de programme de procéder à l'évaluation des moyens actuellement mis en place pour favoriser la réussite et la persévérance des étudiants et, le cas échéant, de mettre en œuvre de nouvelles stratégies;
- à la direction du Département de langues, linguistique et traduction de veiller à diversifier davantage l'offre de formation (cours d'été et cours à distance).

Michel De Waele

Doyen de la Faculté des lettres et des sciences humaines